

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine et Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey et Monsieur PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage : 26/02/2026

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

OBJET : ENTRETIEN DE VOIRIES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux urgents de curage de caniveau sont nécessaires suite aux fortes précipitations de ces derniers mois. Ils sont situés Chemin des Clots, sur le chemin piétonnier à proximité de la passerelle et au nord du Quartier Saint-Michel.

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise ROULOC SERVICES pour un montant de 3590 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide les devis de l'entreprise ROULOC SERVICES pour un montant de 3590 € TTC ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 04 mars 2026,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
SCOTTI Patrick

